

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 juillet, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 26 juin 2023

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **15**- votants **18**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia – BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin - GRANDGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absent : FEUTRIER Lucie

Pouvoirs de :

FIORONI Stéphane à PORTEVIN Christine
GARCIN Aurélien à MOULIN Dominique
FEUILLASSIER Stéphanie à Sylvie COURT

Secrétaire de séance : Dominique MOULIN

**OBJET : PISCINE COMMUNALE : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION A LA LIGUE GRAND EST DE TRIATHLON**

N°20230704-09

Rapporteur : Mme Le Maire

Annexe : Projet de Convention

Synthèse et exposé des motifs

Il est proposé au conseil municipal de mettre à disposition la piscine municipale du 9 au 24 août 2023 de 8h20 à 9h50 à la Ligue grand Est de Triathlon pour un stage de natation au tarif de 50€ de l'heure, soit 75 € pour un créneau d'1h30.

La Ligue grand Est de Triathlon s'engage à quitter la structure au plus tard à 9h50 afin de permettre au public d'accéder aux bassins à 10h.

L'objet de cette convention est de fixer les engagements respectifs des parties.

Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT la volonté de soutenir la dynamique sportive et l'attractivité touristique du territoire ;

VU le projet de convention annexé à la présente ;

VU l'avis du bureau municipal du 26 juin 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** les termes de la convention jointe à la présente ;
- **AUTORISE** Mme le Maire à procéder à la signature de la convention avec la Ligue grand Est de Triathlon et tous documents s'y rapportant ;
- **INSCRIT** les recettes correspondantes au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 4 juillet 2023,
Le Maire, Christine PORTEVIN

